



CANADIAN COUNCIL FOR REFUGEES
CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS



table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes



Avec la collaboration des communautés sous moratoire : afghane, burundaise, congolaise, haïtienne, irakienne, libérienne, rwandaise, et zimbabwéenne.

Communiqué

Pour diffusion immédiate
le 9 mai 2006

APPEL POUR UNE SOLUTION POUR DES MILLIERS QUI VIVENT EN SUSPENS AU CANADA

Ottawa – Des députés parlementaires et des activistes se sont réunis aujourd'hui, dans le cadre d'une Journée d'actions sur la colline du Parlement, pour lancer un appel à une solution pour des milliers de personnes qui vivent dans un vide juridique au Canada. Les députés Meili Faille (BQ), Marlene Jennings (PLC) et Bill Siksay (NPD) ont uni leurs voix à celles des représentants des groupes de défense des droits des réfugiés et à celles des ressortissants des pays sous moratoire qui demandent au gouvernement d'octroyer la résidence permanente aux ressortissants des pays visés par un moratoire sur les renvois et qui sont au Canada depuis plus de trois ans.

« Je souhaite que le gouvernement fasse quelque chose » dit Dorothy Dube, qui est au Canada depuis plus de six ans et qui est l'une des milliers de personnes touchées par cette situation. « J'ai besoin de voir un changement. On a besoin d'une régularisation. Nos enfants ne peuvent pas aller à l'école dès qu'ils atteignent l'âge de 18 ans. Qu'est-ce qui se passera pour mon fils à ce moment-là? » Plusieurs milliers de personnes comme Mme Dube sont obligées de vivre dans un vide juridique au Canada – elles sont protégées contre la déportation, mais doivent vivre sans accès aux droits et aux services essentiels.

Les députés déposeront une pétition signée par des milliers de personnes qui soutiennent une proposition de régularisation pour les ressortissants des pays sous moratoire. Des militants rencontreront des députés pendant cette Journée d'actions afin de leur expliquer les enjeux de cette campagne, intitulée « Des vies en suspens ».

Ceux qui se trouvent dans le vide juridique vivent des conséquences dramatiques et pénibles. Les personnes sans statut permanent ne peuvent pas se réunir avec les membres de leurs familles, pas même les conjointEs et enfants qu'elles ont dû laisser derrière eux outremer. Leurs perspectives d'emploi sont limitées à cause de leur statut précaire. Les jeunes ne peuvent pas poursuivre une formation post-secondaire. Ils n'ont accès qu'aux soins de santé d'urgence. Ce problème est exposé en détail dans un rapport du Conseil canadien pour les réfugiés intitulé : *Des vies en suspens* (disponible en ligne à partir de la page www.web.ca/ccr/viesensuspens.htm).

Le Canada impose un moratoire sur les renvois vers certains pays où il existe des risques généralisés menaçant la sécurité des personnes. Les ressortissants de ces pays ne sont pas renvoyés, mais plusieurs n'arrivent pas à obtenir la résidence permanente. En conséquence, plusieurs d'entre eux sont au Canada depuis des années – dans certains cas depuis plus de 10 ans – et toujours dans un vide juridique.

Cette Journée d'actions est organisée par une coalition du Conseil canadien pour les réfugiés, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, la Ligue des droits et libertés, et les communautés sous moratoire : afghane, burundaise, congolaise, haïtienne, irakienne, libérienne, rwandaise, et zimbabwéenne.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter www.web.ca/ccr/viesensuspens.htm

Contact :

Colleen French, Coordonnatrice de la communication et du réseautage du CCR, cell (514) 835-2046 (le 9 mai)
Numéro permanent : 514-277-7223 (poste 1)